

## Gabon

### Update on the context and situation of children

L'année 2022 a marqué la fin du cycle de coopération 2018-2022. Ce cycle a été essentiellement ponctué par des crises économique et sanitaire. En effet, 2018 marque le début de l'exécution d'un Plan de Relance Economique (PRE) négocié avec le Fonds Monétaire International (FMI) et marqué par la contraction des dépenses publiques. Il s'est achevé alors même que les effets de la crise socio-sanitaire et la crise ukrainienne avec leurs corollaires dont l'inflation, ont entraîné des conséquences négatives sur les enfants et leurs familles.

Le contexte épidémiologique du Gabon en 2022 a été marqué par la stagnation de la vaccination contre la COVID 19 dont l'évolution a été sous contrôle. En fin janvier 2023[1], le Gabon enregistrait 48 980 cas pour 306 décès ; 13,3% de la population ayant reçu au moins une dose ; 11% complétement vaccinés et 0,1% ayant reçu un booster. La faiblesse de la vaccination anti-COVID 19 est le reflet d'une réticence grandissante déjà observée par rapport à la vaccination de routine pour les enfants de moins de cinq ans. Elle survient également dans un contexte où les quantités de vaccins, les dispositifs opérationnels et logistiques sont relativement suffisants.

L'impact de la crise ukrainienne sur l'économie gabonaise est contrasté en raison de la position du Gabon comme pays exportateur de pétrole : embellie de l'économie dans un contexte où la hausse des prix accentue la vulnérabilité des ménages. L'économie gabonaise s'est progressivement redressée, soutenue par la bonne performance des secteurs pétrolier, minier et du bois dont la demande et les prix ont augmenté. Selon les estimations de la Banque Mondiale[2], la croissance devrait atteindre 2,7% en 2022. Cette embellie s'est accompagnée de la réduction du poids de la dette publique ( 59,3 % du PIB en 2022 contre 73% en 2020). Toutefois, avec la diminution du ratio de la dette publique, la part des dépenses publiques aux secteurs sociaux stagne et demeure inférieure aux engagements (Education : 15% contre 20% ; Santé : 11.2% contre 15% ; Protection sociale : 1,75% contre 2%).

Malgré ce redressement macro-économique, des défis structurels demeurent. La population, estimée en 2021 à 2,23 millions d'habitants, est majoritairement urbaine, 87 % des habitants vivant dans les villes. Bien que son Indice de Développement Humain (IDH) le classe parmi les pays à développement humain élevé, l'incidence de la pauvreté demeure une préoccupation majeure. La différence entre son classement économique et le développement social (-30) est le signe d'inégalités sociales importantes[3]. Si l'incidence de la pauvreté est plus prononcée dans les zones rurales (59,5 %) que dans les zones urbaines (29,4 %), le nombre absolu de personnes pauvres habitant en milieu urbain est entre 3 à 4 fois supérieur[4] à celui du milieu rural.

Au cours des dernières années, le Gabon a fait des progrès en matière de développement social : (a) entre 2012 et 2021, la mortalité des enfants de moins de 5 ans a chuté de 15 points pour atteindre 41,7 décès pour mille naissances vivantes. Cependant, la probabilité de décéder avant l'âge de 5 ans est plus élevée dans les provinces de l'Ogooué-Ivindo, de la Ngounié et de l'Estuaire (hors Libreville) ; (b) le taux d'allaitement maternel exclusif pour les enfants de moins de six mois est passé de 6% à 19% entre 2012 et 2021[5] ; (c) 43% d'enfants de 12-23 mois (contre 32% en 2012[6]) ont reçu tous les vaccins appropriés ; (d) la lutte contre les grossesses précoces a connu un succès avec 22% (contre 28% en 2012) des adolescentes de 15-19 ans contribuant à fécondité générale[7] ; (e) les taux de scolarisation brut estimés à 98% au primaire et 95% au secondaire sont un sujet de satisfaction et restent un indicateur des investissements et des efforts consentis par le Gouvernement ; (f) 37% d'enfants ont accès à la protection sociale et 49% de la population bénéficient de couverture maladie universelle[8]. Le plaidoyer en continu et des partenariats stratégiques avec les institutions ont favorisé l'extension de la durée de déclaration des naissances passant de 3 à 15 jours en milieu urbain et 30 jours en milieu

rural.

Malgré les progrès ci-dessus, les performances en matière de vaccination (KRC1) stagnent et semblent réversibles d'une année à l'autre. En effet, malgré la remontée de la couverture vaccinale en Pentavalent 3 en 2021 (72% contre 63% en 2020) grâce aux activités de vaccination intensives, la performance en 2022 (estimée à 59% - octobre 2022) pourrait être en deçà des attentes. La campagne de riposte contre la rougeole visant à vacciner environ 292 000 enfants de 9 à 59 mois a enregistré un taux de couverture de 35%, bien en deçà de 95% anticipé. Seuls 14 départements sanitaires sur 51 atteignent une couverture en Pentavalent 3 supérieure à 80 %, tandis que 16 départements sanitaires enregistrent une couverture inférieure à 50 %. L'insuffisante mobilisation des communautés et l'impact de la réticence à la vaccination contre la COVID-19 sur le Programme élargi de vaccination sont parmi les facteurs qui limitent la demande de la vaccination. S'y ajoutent des insuffisances dans la gouvernance et l'offre des services de vaccination. En effet, seulement 15 % des structures sanitaires publiques et 5 % des structures sanitaires privées offrent des services de vaccination.

Afin d'inverser la tendance baissière de certains indicateurs, et accélérer les progrès des ODD relatifs aux enfants, le programme de coopération 2023-2027 a été recentré sur les soins de santé primaire, l'éducation pré-primaire, la lutte contre les violences, les finances publiques sensibles aux enfants et la protection sociale. L'UNICEF appliquera une programmation sensible au genre dans les secteurs sociaux - en particulier l'éducation et la protection de l'enfant.

[1] <https://ourworldindata.org/covid-vaccinations?country=GAB>

[2] <https://www.worldbank.org/en/country/gabon/overview>

[3] *PNUD: Rapport sur le développement humain 2020, New York, 2020*

[4] *Banque mondiale : Rapport sur l'évaluation de la pauvreté au Gabon, 2020*

[5] *République Gabonaise: Rapport des indicateurs clés EDSG 2019-2021*

[6] *Idem*

[7] *Idem*

[8] *OIT: Rapport mondial sur la protection sociale 2020-2022*

## Major contributions and drivers of results

### *Composante Survie et Développement de l'Enfant/Contribution aux KRC1 & KRC2*

Dans le cadre de l'initiative visant à mettre fin au SIDA pédiatrique, assurer un accès au diagnostic précoce du VIH chez les nourrissons exige des changements systémiques et l'élimination des goulots d'étranglement dans la logistique et l'administration des tests. Avec la collaboration de l'Institut de Recherche en Santé, de Surveillance Épidémiologique et de Formations (IRESSEF/Dakar), OMS, ONUSIDA et le partenaire gouvernemental, UNICEF Gabon a contribué à réduire de moitié la mortalité des nourrissons nés des mères séropositives. Cette performance a été rendue possible grâce aux interventions qui visent à garantir la disponibilité des tests rapides et accroître la capacité des acteurs de la « Prévention de la Transmission du virus de la Mère à l'Enfant (PTME) » pour fournir des services de qualité, y compris, la mise en route du traitement pour les nourrissons testés positifs. Tous ces efforts ont permis d'améliorer la couverture en PTME (72% en 2018 à 90% en 2022). Le pourcentage des enfants exposés au VIH qui ont fait un test VIH dans les 2 mois suivant leur naissance a doublé, passant de 16% en 2018 à 31,4% en 2022 selon le rapport annuel du Programme National de Lutte contre les Infections Sexuellement Transmissibles (PLNIST). Toutefois, des efforts doivent se

poursuivre pour une plus grande appropriation nationale, y compris, la sécurisation des financements adéquats, une meilleure gestion des stocks et une généralisation de l'initiative pour atteindre les deux-tiers restants de nourrissons exposés au VIH.

Le partenariat entre UNICEF Gabon, OMS et le Ministère de la Santé pour renforcer et accélérer la vaccination et contribuer aux « Résultats clés pour les enfants/KRC 1 » a été poursuivi à travers différentes initiatives de dialogue politique, plaidoyer en faveur des financements durables et coordination des partenaires de la santé. Un accent particulier a été mis sur la sûreté et la sécurité des vaccins. Pour ce faire, et grâce à un appui financier du Gouvernement du Japon, UNICEF a contribué au renforcement des dispositifs de conservation et de transport sécurisé des vaccins et autres produits de santé. Ces efforts dans la chaîne de froid ont concerné aussi bien la vaccination anti-COVID 19 que la vaccination de routine. Malgré ces appuis de renforcement du système, les progrès vers l'atteinte des cibles du KRC1 demeurent insuffisants. Notamment, la couverture vaccinale en Penta 3 oscille autour de 60-70% entre 2018 et 2022 ; moins d'un tiers (14/51) des Départements Sanitaires ont une couverture en Penta 3 supérieure ou égale à 80%. La récente campagne de riposte contre la rougeole s'est achevée avec une couverture de 35% contre 95% anticipé. Malgré un excellent niveau de dialogue avec les principales autorités en charge de la vaccination, les principales recommandations issues des constats, analyses, études ou évaluations des programmes restent insuffisamment mises en œuvre. Néanmoins, dans ce contexte, le Gabon a pu être certifié « Pays libre de Polio » en décembre 2017. Afin d'adresser les contraintes structurelles et atteindre les KRC, des efforts seront poursuivis pour le diagnostic sectoriel de la vaccination, l'élaboration d'un plan pluriannuel, l'élaboration et la mise en œuvre des approches de Changement de Comportements Individuel et Social (Social Behavior Change).

Dans le cadre de nutrition et en contribution aux objectifs du KRC2, les efforts de promotion de l'Allaitement Maternel Exclusif à travers les célébrations de Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel (SMAM), les formations des personnels de santé, la sensibilisation des populations, ont contribué à triplement du taux d'allaitement maternel qui est passé de 6% (2012) à 19% (2021)[1]. Les activités de supplémentation en vitamine A, couplées à la campagne de riposte anti-rougeole, ont permis d'atteindre 106 000 enfants de 6-59 mois. Bien que cela représente seulement 36% de la cible attendue, ce nombre est supérieur à l'objectif du KRC2. À cette performance s'ajoutent les démarches engagées pour lutter contre l'obésité[2] et la promotion des pratiques alimentaires et nutritionnelles saines chez les jeunes et les adolescents. Entre l'an 2000 et 2012, le surpoids serait passé de 10,3% à 19 % et 21,3%, respectivement chez les filles et les garçons de 5-19 ans. Quant à l'obésité, elle serait passée de 2,5% et 3,3% à 6,5% et 9% respectivement chez les filles et les garçons de 5-19 ans. Pour y remédier, UNICEF Gabon a soutenu le Centre National de la Nutrition (CNN) dans la réalisation d'une « Enquête nationale sur l'alimentation, la santé, la nutrition et les styles de vie en milieu scolaire ». Les résultats de cette étude, dont le rapport préliminaire est attendu en février 2023, permettront de générer des évidences pour plaider en faveur d'actions visant à prévenir toutes les formes de malnutrition chez les enfants et les adolescents d'âge scolaire.

#### *Programme Adolescent & Éducation/Contribution aux KRC3 & 4*

L'année 2022 a vu l'aboutissement de plusieurs initiatives et de transformations structurelles dans le cadre de l'éducation et de la lutte contre les violences en milieu scolaire. Tirant les leçons de l'interruption de la scolarisation survenue pendant la phase initiale de la pandémie de COVID-19, le Gouvernement avec l'appui de l'UNICEF et Airtel Africa ont collaboré pour développer des alternatives à l'enseignement classique en présentiel. Cette démarche a privilégié deux approches distinctes, mais complémentaires : une stratégie nationale de l'enseignement à distance et un programme d'apprentissage digital pour le primaire et les deux premières années du secondaire. Une stratégie nationale de la digitalisation des enseignements a été élaborée, et avec pour objectifs d'atteindre 90% des établissements scolaires publics sur une période de cinq ans.

Pour accompagner le Gouvernement, le partenariat entre UNICEF et Airtel (et prochainement la Caisse de Dépôts de Consignation – CDC) vise la création des solutions nouvelles et des pratiques d'enseignement améliorées qui répondent aux défis de la digitalisation et des inégalités sociales (fracture numérique) y afférents, et à la nécessité de stimuler un écosystème dans lequel les élèves, les familles, les enseignants, la communauté et les entreprises interagissent. Ainsi, des efforts ont permis de mettre en place un cadre normatif de digitalisation des enseignements avec la production de textes réglementaires, de chartes et de contrats. Pour promouvoir l'introduction du numérique dans l'offre éducative, les capacités des formateurs de l'École Normale des Instituteurs ont été renforcées. Ces efforts seront accompagnés par le développement des curricula appropriés. Ainsi, 415 élèves des écoles pilotes de la province de l'Ogooué lolo ont été formés par leurs enseignants à l'utilisation de tablettes et sont désormais enregistrés sur la plateforme Learning Passport (LP). Cette expérience pilote permettra de tirer des enseignements sur l'efficacité et les défis liés à l'introduction du digital dans l'éducation.

La participation des jeunes aux processus décisionnels ou aux réflexions stratégiques pour la promotion de leurs droits a été promue au cours de l'année 2022 à travers la consultation de plus de 100 jeunes lors de l'Évaluation de la politique nationale de la jeunesse. En outre, un accent particulier a été mis sur le renforcement des capacités des organisations dédiées aux adolescents et aux jeunes.

Dans ses efforts pour promouvoir l'inclusion et l'équité dans le numérique, UNICEF Gabon en collaboration avec Airtel, Gabon 24 et d'autres partenaires ont soutenu l'agence Blanc Cristal dans l'organisation du **Concours national des talents numériques (CNTN)** sous le thème «*Comment le numérique pourrait-il réduire la violence et le harcèlement en milieu scolaire*». Ce concours a été lancé à l'École Nationale pour Enfants Déficiants Auditifs (ENEDA) afin de favoriser la participation des enfants vivant avec un handicap, et pour lesquels un prix spécial a été créé. Au-delà de son caractère événementiel, ce concours a donné l'opportunité de réfléchir sur une approche inclusive de la promotion des solutions digitales et de la contribution de tous les jeunes à la lutte contre la cyberviolence, qui reste faiblement documentée, mais dont les effets sont bien perceptibles au Gabon.

#### *Programme Protection de l'Enfant/contribution aux KRC 5 & 7*

Au Gabon, les violences à l'encontre des enfants demeurent un phénomène prévalent. 9 % des personnes âgées de 18 à 29 ans déclarant avoir subi des violences sexuelles avant l'âge de 18 ans[3]. En milieu scolaire, les violences sexuelles sont plus importantes chez les filles (41 %) que chez les garçons (34 %)[4]. Pour faire face à ces violences qui surviennent dans les familles, dans la communauté et au sein de l'école, le Gouvernement a mis en place des réformes légales importantes, notamment l'adoption de la loi no 006/2021 sur l'élimination des violences faites aux femmes. Avec l'appui de l'UNICEF, un centre d'appel (Supermwana 1412) pour le signalement des cas de violences a permis aux acteurs du système de protection de mieux s'organiser et assurer une meilleure gestion des cas. Sur la période 2018-2022, 4765 enfants victimes de violence ont bénéficié d'une prise en charge par divers services. Cette performance a été rendue possible par l'approche multisectorielle, la synergie d'actions entre les acteurs (service social, police, justice, système pénitencier), le recyclage des connaissances, un système de référence entre administrations, le déploiement des activités de sensibilisation et les appuis logistiques aux partenaires.

Malgré l'arsenal juridique renforcé, l'existence de mécanismes d'accompagnement juridique, les manuels et protocoles de prise en charge médicale et psycho-sociale, les données sur les violences sexuelles issues des enquêtes de type MICS ou de sources administratives sont rarement disponibles ou complètes. Pour y remédier, le Bureau de pays cherchera à faire de l'école une plateforme de lutte contre les violences et en assurant que le système d'information, incluant les informations du Helpline 1412 est régulièrement renforcé. En outre, UNICEF Gabon renforcera son partenariat avec l'Agence Française de Développement qui a joué un rôle important dans la production du « guide prévention et

de prise en charge des violences en milieu scolaire ».

### *Programme Inclusion Sociale/contribution aux KRC 7*

Le résultat le plus important du Programme conjoint « Citoyenneté et Protection Sociale » est la révision du Code civil en 2021 prolongeant le délai d'enregistrement d'une naissance de 3 jours à 15 jours dans les zones urbaines, 30 jours en milieu rural. En outre, cette révision a consacré la gratuité de délivrance du certificat d'accouchement - pièce initiale de l'enregistrement des naissances. Entre 2020 et 2022, 11 757 personnes (soit 0,5% de la population totale) ont été enregistrés à l'état civil et pourront de ce fait accéder aux services sociaux, à l'assurance maladie et autres garanties sociales. L'objectif initial de 3 000 actes de naissances était modeste, mais, n'était qu'un moyen pour dialoguer et susciter des réformes légales et institutionnelles plus importantes. À travers le mécanisme de « Guichet Unique », le Programme Conjoint a fourni une plate-forme nécessaire pour renforcer le lien entre la citoyenneté et la protection sociale en tant que services et droits se renforçant mutuellement, et avec une attention spéciale sur les populations vulnérables. Malgré ce succès, le rythme de retrait des actes de naissances établis qui se situe autour de 34% a mis en évidence d'importants dysfonctionnements. Cela a eu un impact négatif sur le niveau espéré d'inclusion à la protection sociale. Pour l'avenir, l'UNICEF coopérera avec le Gouvernement pour améliorer la communication entre les différentes administrations et les bénéficiaires, y compris, à travers un engagement plus important dans la digitalisation du système d'enregistrement des faits d'état civil.

### *Changements climatiques et droits de l'enfant*

Le Gabon est en transition vers une économie décarbonée, et joue un rôle majeur dans la lutte contre les changements climatiques. En 2022, le pays a été certifié au crédit carbone de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Cnucc). Cela lui permettra de tirer profit de ses efforts de séquestration du carbone. Le Programme de Coopération 2023-2027 s'est positionné sur cette thématique. Ainsi, une étude a été commanditée sur l'analyse des risques et l'impact des changements climatiques sur les enfants. Les résultats permettront de renforcer la sensibilisation et l'éducation au changement climatique, la promotion des solutions ou pratiques qui favorisent l'adaptation et la résilience, y compris, dans les approvisionnements en faveur des partenaires.

### *Duty of Care*

En réponse aux résultats des enquêtes sur le moral du staff, le Bureau a élaboré et mis en œuvre des mesures favorisant l'épanouissement professionnel et social du personnel. Une retraite du personnel a été organisée et le plan d'action qui en a résulté est cours d'exécution. Des efforts ont été faits pour améliorer l'environnement du travail et offrir des opportunités de développement professionnels aux staff qui ont exprimé le besoin.

[1] *République Gabonaise: Rapport des indicateurs clés EDSG 2019-2021*

[2] *La prévalence du surpoids et de l'obésité chez les jeunes de 5-19 ans au Gabon est le double de la moyenne en Afrique Sub-Saharienne. Source : EDSG II 2012 )*

[3] *EDSG II (2012).*

[4] *Ministère de l'éducation nationale et UNICEF (2019) : Enquête sur l'état des lieux des violences en milieu scolaire et analyse de la réponse du système éducatif, Ministère de l'éducation nationale et UNICEF, 2019.*

## UN Collaboration and Other Partnerships

UNICEF Gabon a contribué à la mise en œuvre de plusieurs programmes conjoints : le Programme Conjoint « Citoyenneté et Protection Sociale » ; le Programme « **A Joint Human Security Approach to Strengthen Prevention, Protection and Empowerment of Forced Migration Towards Gabon** ». La contribution de l'UNICEF à ces programmes a renforcé sa position comme un acteur clé dans les secteurs couverts. Cependant, le nombre limité de staff dans les différentes agences et d'autres facteurs comme la présence des agences non-résidentes dans les programmes conjoints, a rendu la coordination plus difficile. Dans le cadre du fonctionnement de UNCT, UNICEF a présidé avec succès le Groupe de Communication et assurera la présidence du Groupe des Opérations.

En 2022, les efforts visant à renforcer le partenariat avec le secteur privé, les institutions publiques, les Institutions Financières Internationales (IFI) ont été accélérés et ont produit d'importants résultats. La signature du MOU avec la Mairie de Port-Gentil a été une opportunité pour favoriser la création d'un espace fiscal favorable aux enfants dans les plans de développement communaux, et le développement des partenariats à l'échelle décentralisée.

Le Bureau a utilisé les événements clés autour de la Journée Mondiale de l'Enfance et la Journée de l'Enfant Africain comme une opportunité de plaider et d'engagement avec les acteurs stratégiques. Cela a permis à l'UNICEF de conforter son image. Ainsi, UNICEF Gabon a atteint près d'un million de followers dans ses différentes plateformes numériques. Pour y parvenir, L'UNICEF a engagé des partenaires de taille dans le plaidoyer ; notamment la nomination en 2022 d'une Ambassadrice Nationale de Bonne Volonté, qui a et va contribuer à renforcer la voix de l'UNICEF dans ses interventions et événements médiatiques. De même, une collaboration naissante avec la Fédération des Entreprises du Gabon (FEG) a facilité la présence d'une cinquantaine d'entreprises lors du rendez-vous du 18 novembre, consacré au plaidoyer pour élargir les investissements en faveur des enfants. Le plan de travail, en cours d'élaboration, entre la FEG et l'UNICEF privilégiera, entre autres, le renforcement de la Responsabilité Sociétale des Entreprises et la mise en œuvre des politiques « family friendly ». Cette dynamique sera poursuivie grâce au recrutement d'un Administrateur de programme en charge de partenariat, et dont l'une des missions sera d'articuler les initiatives entre l'UNICEF, le secteur privé, les partenaires bilatéraux/multilatéraux.

La promotion des droits de l'enfant a connu une importante accélération grâce aux formations, cafés médias et au concours national organisé pour reconnaître l'engagement des professionnels de média. À cela s'ajoute, l'engagement pris par le Gouvernement – à travers le Ministre de la Communication - de rendre gratuit l'accès aux médias publics des productions et initiatives relatives aux droits de l'enfant. Cette stratégie est en phase avec un pays à revenu moyen de revenu de la tranche supérieure où des ressources locales, privées et publiques, peuvent être mobilisées afin d'influencer positivement la réalisation des droits et des résultats en faveur des enfants.

## Lessons Learned and Innovations

### **Utilisation sélective des interventions à petite échelle dans des zones défavorisées pour augmenter la capacité de plaider et de changements structurels dans une perspective nationale**

Dans un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure où de grandes inégalités sont exacerbées par des crises économique et sanitaire, il s'est avéré capital d'appuyer de manière concrète une stratégie visant à cibler les poches de disparités et influencer le dialogue public par une démonstration de l'efficacité des innovations concrètes pour accompagner le passage à l'échelle.

Dans le cadre du précédent programme, l'approche qui a consisté à utiliser de façon sélective des interventions à petite échelle dans des zones les plus défavorables pour augmenter la capacité de plaider du Bureau et engager les décideurs pour investir plus ou entreprendre des réformes

structurelles a démontré un réel succès.

Ainsi, dans le cadre du programme conjoint « Citoyenneté et Protection Sociale » visant le renforcement de l'inclusion et de l'équité du système de protection sociale, l'utilisation des approches multisectorielles a permis de construire une synergie entre différents Départements ministériels. En permettant à plus de 11 700 personnes (soit 0.5% de la population du Gabon) de bénéficier d'un acte de naissance et une éligibilité à l'assurance maladie et autres garanties sociale, UNICEF Gabon a contribué à des réformes légales sur l'enregistrement des naissances, la mise en place du guichet unique pour des opérations de rattrapages pour des personnes sans identité légale, le renforcement de l'état civil et le système d'information de la protection sociale.

Pour y parvenir, l'UNICEF a collaboré avec d'autres agences du SNU (OMS, UNESCO, UNFPA, BIT, ONUSIDA) et a mobilisé son partenariat avec le Sous-Comité des Droits de l'Enfant à l'Assemblée Nationale. Cela a également été favorisé par des initiatives de dialogue politique, d'influence stratégique et des interventions qui visaient à accroître la capacité des systèmes nationaux à fournir de meilleurs services de qualité à grande échelle, en particulier pour les enfants défavorisés.

### **Renforcement de la résilience et l'équité des systèmes, programmation tenant compte des risques et adaptation aux changements climatiques**

Le déclenchement de crises économique et sanitaire a créé des dysfonctionnements importants dans la demande (particulièrement la vaccination de routine) et l'offre de services de santé maternelle et infantile. Ces crises ont surtout démontré l'importance de renforcer la résilience des systèmes de santé. Cela comprend le soutien à la gouvernance en matière de santé (comme la création du Comité de Coordination sectoriel), aux chaînes d'approvisionnement, aux infrastructures, aux personnels, aux systèmes d'informations et aux mécanismes de financement stable et équitable des services de santé pendant et après les crises. Ces financements doivent être protégés, faute de quoi les frais officiels à la charge des utilisateurs se généralisent et compromettent l'équité d'accès.

En effet, la chute des prix du pétrole (60% des recettes budgétaires de l'état) sur la période 2014-2020 a contribué à faire stagner la part des dépenses publiques consacrées à la santé qui se situent à 11% contre 15% préconisé. La part des dépenses de santé supportées par les ménages, estimée à plus de 25% n'a cessé de progresser malgré l'existence d'un système d'assurance maladie. Pour contribuer à la résilience du système de santé, l'UNICEF a élevé son plaidoyer en faveur des mécanismes stables de financement de la santé, à travers l'appui à la génération des évidences (étude sur l'espace fiscal de la santé).

L'appui de l'UNICEF s'est également étendu au renforcement de la chaîne d'approvisionnement. Ainsi, UNICEF Gabon, en collaboration avec l'OMS, UNFPA, ONUSIDA, a aidé à l'élaboration d'une stratégie nationale des approvisionnements et de gestion des produits de santé. Grâce à un appui du Gouvernement japonais, UNICEF Gabon a contribué à renforcer la chaîne de froid de la vaccination en mettant un accent sur les équipements, la formation du personnel, les systèmes d'information tout en tenant compte et en corrigeant les disparités entre les différentes zones sanitaires. Une des stratégies utilisées par le Bureau a consisté en la promotion des technologies vertes (solutions énergétiques durables, gestion des déchets, réduction de la pollution) respectueuses de l'environnement et adaptées aux changements climatiques.

### **Renforcement des partenariats, du plaidoyer et des approches décentralisées comme stratégie majeure**

Le statut du Gabon comme un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (UMIC), la fragilité du contexte macroéconomique mondial et la réduction de l'aide publique au développement vers l'Afrique sub-saharienne exposent les difficultés du Bureau pour augmenter les ressources

supplémentaires et atteindre de meilleurs résultats. Pour ce faire, le Bureau a mis une emphase sur le développement des partenariats, le plaidoyer et la coopération décentralisée.

Conformément aux Principes des Droits de l'Enfant et des Entreprises (CRBP), UNICEF Gabon a accru sa collaboration avec le secteur privé. Ce partenariat en cours de développement a déjà permis d'engager la Fédération des Entreprises du Gabon (FEG) qui produisent près de 80% du PIB et emploient plus de 90% de la main-d'œuvre formelle. La collaboration s'étendra également au renforcement des capacités, au développement des plateformes communes pour porter le plaidoyer en faveur des droits de l'enfant, tirer profit de l'expertise des entreprises, influencer des politiques (family friendly workplace policies), des pratiques (au sein et en dehors des entreprises) et des produits pour les enfants.

Pour y arriver, le Bureau a créé un position d'Administrateur de programme chargé de partenariat, pour animer et intégrer cette stratégie transversale dans les programmes sectoriels. En outre, la création et le développement de contenus engageants, persuasifs et continus sur les plateformes digitales, ayant touché plus de 900 000 personnes sur ses divers réseaux sociaux a renforcé la crédibilité de la marque UNICEF et d'élargir la base des amis de l'UNICEF.